

# INFORMATIONS AUX FAMILLES

JUILLET 2023

Chers parents,

Une année se termine, vos enfants vont profiter d'un temps de vacances bien mérité.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.

S. Loiret, Chef d'établissement

## Rentrée scolaire le 04 septembre 2023

6ème: 9h30

(Accueil à partir de

9h00)

5ème: 11h00

4ème 14h00

3ème: 13h40

2nde (nouveaux

élèves): 11h30

2nde (tous) : 13h40

1ère: 13h40

Terminale: 13h40

BTS: 10h

La constitution des classes et les emplois du temps sont toujours compliqués, c'est pourquoi, <u>il n'est pas envisageable de faire</u> <u>des changements le jour de la rentrée</u> pour des raisons personnelles.

Si vous avez des voeux particuliers, merci de nous les faire connaître avant le 07 juillet 2023 à midi. Nous essayerons, dans la mesure du possible, d'en tenir compte.

- Horaires de la première journée : fin des cours à 16h40
- repas : offert aux élèves de 6ème et 5ème en présence de leur professeur principal.
- Installation à l'internat :
   A partir de 9h00 jusqu'à 12h00.

## INFORMATIONS DIVERSES

#### **MANUELS SCOLAIRES**

### <u>Au collège :</u>

Les manuels sont prêtés par l'établissement. A rendre dans un état d'usure normale ou facturés dans le cas contraire.

<u>Au lycée</u>: listes des manuels scolaires visibles sur la page d'accueil de notre site internet.

Les livres peuvent être loués à l'ARBS (association rotarienne des Bibliothèques Scolaires). S'inscrire auprès d'eux <u>avant le 15</u> août sur le site www.arbs.com

- Pour les 2nde et nouveaux élèves : création d'un compte + inscription
- Pour les 1ère -Terminale : inscription sur le compte déjà créé.

Pour le financement des livres entre autres, demander la carte Atouts Normandie sur www.atouts.normandie.fr et la valider. (voir flyers en pièce jointe et sur notre site internet)

<u>LISTES DE FOURNITURES</u>: visibles sur la page d'accueil de notre site internet.

(<a href="http://institutionsevigne.org">http://institutionsevigne.org</a>)

Gratuité des transports scolaires Néva et Nomad pour les enfants de Granville Terre & Mer

### 1/ NEVA:

Attention : La carte scolaire est obligatoire.

- **a)** Connectez-vous sur <u>www.granville-terre-mer.fr/deplacements.html</u>
- Onglet « se déplacer » transports scolaires
- Remplissez votre formulaire de demande de carte scolaire <u>du 26 juin au 1er septembre 2023</u>
- **b)** Rendez-vous à la permanence du service Mobilités NEVA à l'Agora, quartier St Nicolas à Granville du lundi 21 août au vendredi 1er septembre 2023 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**TRANSPORTS** 

### 2/NOMAD:

Connectez-vous au site

<u>https://www.normandie.fr/transport-scolaire</u> du
<u>13 juin au 31 juillet 2023</u>. Au-delà de cette date une pénalité de 20 € vous sera facturée.

- Pour inscrire votre enfant pour la rentrée 2023-2024 :
- a) Vous n'avez pas de compte transport, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et inscrivez-les.
- b) Vous avez déjà un compte transport, utilisezle afin de renouveler l'inscription et d'ajouter une demande.

La carte de transport papier sera envoyée à votre domicile à compter de la mi-août.

Le service NOMAD Car reste joignable par téléphone au 02 22 55 00 10 (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30) ou par mail sur nomad-car@normandie.fr.

## FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT :

Services administratifs fermés du jeudi 13 juillet au lundi 21 août au matin.

Rendez-vous possibles avec les responsables de niveaux jusqu'au 13 juillet et à partir du 24 août 2023 :

- Mme RIBOULET: 1ère, Terminale

-M. LOQUÉ: 2nde et 3ème

-M. THOMAS: 4ème

-MME GERMANICUS: 6ème et 5ème

CALENDRIER des VACANCES - Année 2023/2024

### Rentrée des élèves

Lundi 4 septembre 2023

### Vacances de la Toussaint

Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023

### Vacances de Noël

Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

### Vacances d'hiver

Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024

### Vacances de printemps

Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024

### Vacances d'été

Samedi 6 juillet 2024

BOURSES NATIONALES et DEPARTEMENTALES (pour le collège) : Votre situation financière vous autorise peut-être à faire une demande de bourse nationale et/ou de bourse départementale.

Pour cela, nous vous transmettrons, début septembre, les plafonds applicables pour pouvoir en bénéficier. Ces chiffres restent indicatifs. Le REVENU FISCAL de REFERENCE à prendre en considération est celui figurant sur VOTRE AVIS D'IMPOT SUR LE REVENU de 2022.

Les dossiers seront à retirer au service Comptabilité de l'Institution.

VISITE DES LOCAUX

Les nouveaux élèves et leur famille qui n'ont pas pu visiter l'établissement pourront le faire le mardi 29 août 2023: les personnes intéressées doivent s'inscrire et préciser l'horaire de visite retenu en répondant au questionnaire google form suivant :

https://docs.google.com/forms/d/ e/1FAIpQLSd8xmvAX9TRAbLDPdCN Wpm6uMxBeeKfYd07JgO-2dyALaXDZA/viewform?usp=pp\_url